

**Arrêté portant réservation de stationnement  
8, avenue Edouard Gourdon**

**AFFICHÉ**  
LE 13.../12.../2022.

Le Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière,

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-1 et 2, L 2212 - 5, L 2213-1 à 6,
- Le Code de la Voirie Routière et notamment l'article L 113-2 et L 141-2,
- Le Code de la Route et notamment les articles L325-1 à L325-3, R417-10 et les décrets subséquents,
- La demande émise le 7 décembre 2022 par laquelle la Communauté de communes Les Portes Briardes entre Villes et Forêts – 43, avenue du Général de Gaulle – 77330 Ozoir-la-Ferrière, sollicite l'autorisation de réserver 6 places de stationnement sur le parking situé au 8, avenue Edouard Gourdon à Ozoir-la-Ferrière, dans le cadre de l'inauguration France services multi-sites qui se tiendra le mercredi 14 décembre 2022,

**CONSIDERANT** qu'il convient de prendre les mesures destinées à assurer la sécurité des usagers.

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Le mercredi 14 décembre 2022 de 08h00 à 12h00, 6 places de stationnement sur le parking de la salle Acapulco 8, avenue Edouard Gourdon seront réservées aux véhicules officiels, pour l'inauguration France services multi-sites à l'espace social de la commune d'Ozoir-la-Ferrière..

**ARTICLE 2** : Le stationnement de tout autre véhicule, considéré comme gênant la circulation publique, ne sera pas autorisé sous peine d'enlèvement, sauf pour les véhicules des services publics, les véhicules de sécurité et les véhicules de secours.

**ARTICLE 3** : La matérialisation et la signalisation seront effectuées par les Services Techniques Municipaux de la ville d'Ozoir-la-Ferrière.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté pourra être déféré au Tribunal Administratif de Melun dans les deux mois à compter de la réception et devra être affiché au moins 48 heures à l'avance sur les lieux par le pétitionnaire.

**ARTICLE 5** : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- la Police Municipale.

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 8 décembre 2022

Le Maire,  
Jean-François ONETO

